

# Troène de Ceylan

Privet, troène robuste

**Nom scientifique** *Ligustrum robustum subsp. walkeri*

**Synonymes** *L. walkeri*, *L. ceylanicum*, *L. robustum var. walkeri*

**Famille** Oleaceae



Photos: ONF (J.Triolo / J.Triolo) - CBNM (Ch.Fontaine)

## DESCRIPTION

- Allure générale** A La Réunion, *L. robustum* est un arbuste ligneux de 2,5 m, à tiges arquées pouvant atteindre 10 m de hauteur. L'arbuste comporte de nombreux rejets de souche à la base.
- Feuilles** Feuilles opposées. Limbe entier, lancéolé, long de 2 à 6 cm et large de 1,3 à 2,5 cm, aigu ou acuminé au sommet, obtus à la base, luisant face supérieure, glabre, à marges souvent ondulées, à 5-7 paires de nervures secondaires vert foncé.
- Fleurs** Inflorescences en thyrses composés, terminaux, atteignant 12 cm de longueur, de forme pyramidale. Nombreuses petites fleurs blanches, 4-mères, très odorantes, calice long de 1 mm, cilié, avec 4 petites dents triangulaires. Tube de la corolle long de 1-1,5 mm, 4 lobes longs de 1,5-2 mm.
- Fruits** Baies drupacées, ellipsoïdes, charnues, 5-12 x 4-8 mm, bleu pourpre à maturité.
- Graines** La production de fruits est beaucoup plus importante à la Réunion (2888 fruits/m<sup>2</sup> de feuillage) qu'au Sri-Lanka (415 fruits/m<sup>2</sup> de feuillage). Les graines ne présentent pas de dormance, la germination est rapide et massive. 1 ou 2 graines par fruit.
- Caractéristiques** Floraison très abondante et parfumée ; longues périodes de floraison (nov.-avril) et de fructification (mai-nov.). De nombreuses espèces de troène se ressemblent : ne pas confondre *Ligustrum robustum subsp. walkeri* avec *L. ovalifolium* et *L. sinense*.



## ÉCOLOGIE

### Mode de reproduction

Il se multiplie par ses très nombreuses graines et de façon végétative par rejet de la souche.

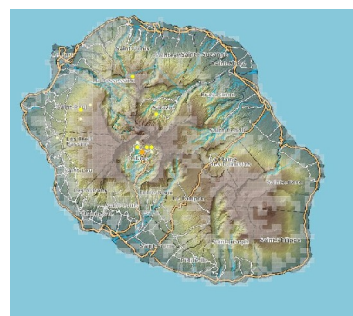
### Mode de dissémination

Dispersion des graines par les oiseaux frugivores, mais aussi par les eaux de ruissellement (ravines). L'homme est également un vecteur important de propagation (horticulture).

### Conditions de développement

Capable de former des populations très denses, monospécifiques, dans les ravines, en lisière forestière et en sous-bois. Apprécie les zones de demi-ombre (espèce hémisciaphile) dans des forêts pas ou peu perturbées.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

**Aire d'origine** Sud de l'Inde et Sri Lanka

## ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

**Réunion** Introduite de l'île Maurice à La Réunion dans les années 1960. L'espèce envahit actuellement environ 3000 hectares en zone montagneuse. Elle est en pleine phase d'expansion et pourrait potentiellement envahir toutes les forêts mésophiles et hygrophiles. Elle est présente essentiellement à Salazie entre 550 et 1450 m d'altitude et à Cilaos entre 1000 et 1700 m d'altitude pour une pluviométrie annuelle de 2000 à 3000 mm, mais aussi dans le cirque de Cilaos (couvre 1600 ha), et signalée également aux Makes et à la Plaine des Cafres au Piton David.

**Monde** Introduite à l'île Maurice à la fin du XIXe siècle où elle est également devenue envahissante. Les forestiers l'ont volontairement propagée dans les forêts mauriciennes pour protéger leurs plantations des cerfs et d'autres plantes envahissantes.

Sites à consulter:

<http://www.issg.org> <http://eee.plantnet-project.org> <http://www.hear.org/pier>

## IMPACTS

Les formations de troènes envahissent les sous-bois forestiers, les fourrés, les lisières et les rives de cours d'eau forestiers à toutes les altitudes. Ces formations deviennent souvent dominantes et empêchent la croissance et la régénération des espèces indigènes. Il en résulte un appauvrissement et une perte conséquente de la biodiversité végétale et animale (invertébrés), dans un premier temps, puis une modification du fonctionnement des écosystèmes.

## USAGES



Horticulture (floraison parfumée et abondante, haie), bois (chauffage, piquets), thé (Chine).

## RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce est visée par l'arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire. Elle fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle a fait l'objet d'actions de lutte spécifique (manuelle et chimique) dans les forêts indigènes du cirque de Cilaos. Des actions ponctuelles de contrôle sont toujours en cours sur le domaine forestier. Le troène de Ceylan a également fait l'objet d'un programme de 1997 à 2001 par CABI Bioscience visant à rechercher des agents de lutte biologique, et a permis d'identifier un agent potentiel de lutte biologique : le papillon *Epiplera albida*.